

Les fondamentaux des droits sociaux utiles en SPST



Médecins
Infirmier(e)s
Assistants médicaux
Membres de la cellule
maintien en emploi

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b048



14 h
11.12 septembre



930 € HT - Repas inclus

Formation animée par un(e) assistant(e) social(e) qui présente le cadre législatif et réglementaire de l'Assurance Maladie afin de comprendre les spécificités du Code de la Sécurité sociale et la prise en charge assurantielle.

Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser le cadre législatif de la protection sociale de l'incapacité au travail dans un but de maintien en emploi.
- Présentation :
 - de l'organisation administrative de la Sécurité sociale,
 - de l'organisation du contentieux,
 - des conditions de prise en charge des différents risques,
 - des conditions de liquidation des droits à la retraite de base complémentaire : focus sur les départs en retraite anticipée.

Programme

- Rappeler brièvement l'historique de la création de la Sécurité sociale à nos jours.
- Définir la prise en charge des différents risques et les conditions à remplir pour en bénéficier : l'assurance maladie, le temps partiel thérapeutique, l'assurance maternité, l'assurance invalidité, l'assurance accident du travail et maladie professionnelle, l'assurance décès.
- Analyser le rôle du médecin-conseil au sein de l'assurance maladie et sa coopération avec le médecin traitant et le médecin du travail dans la prévention de la désinsertion professionnelle.
- Décrire l'assurance vieillesse et la réforme des retraites.
 - De base et complémentaires.
 - Pour « longue carrière ».
 - Pour « pénibilité ».
 - Pour « situation de handicap ».

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Assistant(e) social(e)

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR